

2017 DASES 248 G: Schéma parisien en direction des seniors 2017-2021.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le précédent schéma en faveur des Parisiens âgés de 60 ans et plus, qui couvrait la période 2012-2016, est parvenu à son terme. Sa mise en œuvre a permis des progrès significatifs.

Tout d'abord, un renforcement quantitatif et qualitatif de l'offre en établissements et services pour les personnes âgées et leurs aidants :

- Le nombre de places en EHPAD et en Centre d'accueil de Jour (CAJ) a augmenté de manière notable : entre 2012 et 2016, 1930 places d'EHPAD ont été créées, ainsi que 105 places en CAJ ;
- Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) a lancé une importante démarche de construction et restructuration de ses EHPAD pour un total de 632 places ;
- Les SAAD et SSIAD sont entrés dans une dynamique de modernisation et le paiement de l'APA a été simplifié et modernisé avec notamment la mise en place de la télégestion auprès de 6 000 Parisiens ;
- Des mesures visant à réduire les inégalités d'accès aux dispositifs de soutien à la vie au domicile ont été mises en œuvre : soutien des usagers les plus modestes concernant l'APA à domicile, et amélioration de l'accessibilité financière des CAJ.

Un effort important a également été fait en matière d'amélioration de la coordination des acteurs et de travail en réseau des professionnels au service des seniors via les CLIC, MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) et réseaux de santé notamment.

Enfin, une attention particulière a été portée sur l'intégration de tous les seniors à la vie de la cité : des actions ont été développées afin de prendre en compte les besoins spécifiques de certains publics, par exemple les seniors en situation de précarité, voire de grande précarité comme les sans domicile fixe, les seniors isolés, les migrants âgés isolés, les individus souffrant de troubles psychiatriques, mais aussi les aidants.

À Paris, les personnes de 65 ans et plus représentaient fin 2014 près de 20,8% de la population, soit une augmentation de 13% depuis 2007 (source Insee 2015). Face à la diversité des situations que connaissent les 466 000 seniors parisiens, la collectivité s'est engagée dans une démarche visant à penser la question de l'adaptation de la ville à l'avancée en âge dans l'objectif de permettre à chacun – quel que soit son âge – de trouver un cadre adapté à son parcours de vie. Afin de construire le nouveau schéma pour les seniors parisiens, de nombreux travaux ont été organisés au cours de l'année 2016.

Un Silver Think Tank ou « Laboratoire d'idées sur le bien vieillir » a été constitué. Composé de 44 chercheurs, experts et responsables associatifs, ce think tank s'est penché sur différents thèmes relatifs au vieillissement en milieu urbain afin d'irriguer la réflexion. Les thèmes identifiés s'articulaient autour de la

santé, de l'engagement associatif, de l'habitat, des déplacements, de l'innovation, des fragilités notamment. Ses conclusions ont permis d'alimenter l'élaboration du nouveau schéma.

La DASES a conduit également des **groupes de travail thématiques** associant les services de la Ville de Paris et les professionnels, institutionnels et associatifs, travaillant au service des seniors parisiens.

Enfin, une importante concertation citoyenne a été réalisée auprès des seniors. 2800 seniors parisiens tirés au sort sur les listes électorales en prenant en compte la représentation de la diversité des 20 arrondissements parisiens ont été invités à participer à une **Conférence citoyenne**. Dans ce cadre, 180 personnes âgées de 60 à 93 ans ont participé à des ateliers de travail au cours desquels ils ont pu échanger sur leurs modes de vie, leurs attentes et leurs besoins. Ces rencontres ont abouti à la rédaction d'un **rapport intitulé « Pour une ville de Paris Amie des Aînés : un plan senior par les seniors parisiens »**. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre du projet de la ville de Paris d'adhérer au réseau « Ville amie des aînés » de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les conclusions de ce rapport ont, elles-aussi, permis d'enrichir les travaux sur le nouveau schéma.

C'est ce nouveau schéma en direction des seniors parisiens qui vous est présenté aujourd'hui et qui est donc le fruit de l'ensemble des concertations et travaux évoqués ci-dessus.

Il se compose de trois axes directeurs, regroupant au total 15 engagements, qui vont structurer l'action de la ville en faveur d'une meilleure information, inclusion, et accompagnement des seniors pour la période 2017-2021. Ils traduisent la volonté de la Ville, de ses services et de ses partenaires, d'élaborer une politique innovante, volontariste et cohérente, afin de façonner le visage du Paris de demain, accessible et bienveillant à l'égard de tous les âges :

- **L'information et la communication à destination des seniors**

Engagement 1- Garantir la circulation, la qualité et la lisibilité de l'information à destination des seniors

- **Les seniors, acteurs du développement de Paris, ville inclusive et innovante**

Engagement 2- Contribuer au changement de regard de la société sur l'avancée en âge

Engagement 3- Encourager la participation des seniors retraités à la vie de la cité

Engagement 4- Renforcer les liens intergénérationnels

Engagement 5 - Favoriser l'adaptation des logements aux spécificités liées à l'âge

Engagement 6 - Construire une ville accessible et accompagner la mobilité

Engagement 7 - Encourager une innovation adaptée à l'avancée en âge et soutenir l'usage du numérique

- **La prévention et l'accompagnement des fragilités**

Engagement 8 - Faire évoluer les modes de vie et accompagner les moments de transition pour anticiper les fragilités

Engagement 9 – Renforcer la protection des seniors dans la Ville

Engagement 10 - Promouvoir la bientraitance et prévenir les discriminations

Engagement 11- Renforcer l'accompagnement des personnes les plus fragiles et les plus précaires

Engagement 12 - Lutter contre l'isolement

Engagement 13 - Soutenir la vie à domicile

Engagement 14 - Accompagner les aidants

Engagement 15- Soutenir l'accessibilité financière et la qualité de l'accueil en établissement d'hébergement

Compte tenu de ce qui précède, je vous propose d'approuver la stratégie de la Ville pour les seniors d'ici à 2021 constituée par ce Schéma parisien en direction des seniors 2017-2021.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental

2017 DASES 248 G: Schéma parisien en direction des seniors 2017-2021.

Le Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil Départemental

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L 312-5 et suivants ;

Vu le projet de schéma pour les seniors parisiens pour la période 2017-2021 ;

Sur le rapport présenté par Madame Dominique Versini, au nom de la 4ème commission ;

Délibère

APPROUVE le schéma pour les seniors parisiens 2017-2021 joint à la présente délibération.